



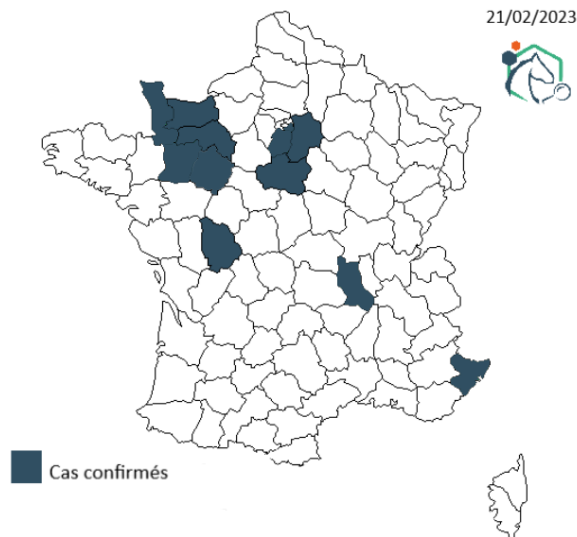
## 23/02/2023 - COMMUNIQUE DE PRESSE

# EPIZOOTIE GRIPPE EQUINE

La cellule de crise\* du RESPE s'est réunie pour la deuxième fois le mardi 21 février pour suivre la situation vis-à-vis des cas de grippe sur le territoire, dans un contexte de circulation importante de la maladie ces dernières semaines en Europe et en France. Cette réunion a permis de faire un nouveau bilan de la situation vis-à-vis de la grippe sur le territoire français et d'adapter les recommandations à l'évolution de la situation épidémiologique.

### Bilan de la situation

Après quelques cas isolés recensés en début d'hiver, une augmentation rapide du nombre de chevaux positifs a été enregistrée à partir de mi-janvier en France, touchant principalement des centres d'entraînement et écuries de trotteurs. Depuis la première réunion de la cellule de crise, le 8 février, la situation semble se stabiliser, voire s'être nettement améliorée dans certains centres. Les cas de grippe de ces deux dernières semaines concernent toujours uniquement des trotteurs. Aucune autre race ou activité équestre n'a été significativement concernée pour le moment. Les remontées de cas suspects ou confirmés vers le RESPE ont été un peu plus nombreuses, et la situation épidémiologique relevée paraît plus proche cette fois de la réalité du terrain.



Les chevaux atteints, même vaccinés, peuvent présenter un **pic d'hyperthermie (40°) qui dure généralement 2 ou 3 jours, puis toux et jetage**. Ces signes cliniques semblent plus sévères chez les jeunes chevaux et chez les chevaux arrivant aux dates de rappel de vaccination. Certains sont aussi **asymptomatiques**.

Les souches des derniers cas confirmés font également partie du **Clade 1**, comme toutes celles typées depuis le début de l'hiver et dans le reste de l'Europe. Les souches de Clade 1 circulent seulement en Europe depuis 2019 après avoir été absentes pendant une dizaine d'années.

### **L'ensemble des rassemblements équestres toujours sous surveillance**

Même si la situation se stabilise, les courses restent sous haute surveillance. Le Trot continue de suivre ses effectifs, en Ile-de-France comme en province, et de diffuser des recommandations sanitaires. Si aucune autre activité équestre ne semble touchée à ce jour, la saison de monte débute et celle des concours va s'intensifier rapidement. Les **rassemblements de chevaux** (courses, concours, ventes, foires, etc.) sont des **lieux propices à la circulation des maladies contagieuses, quelle que soit la situation épidémiologique en cours**.

**Des mesures de précaution** continuent donc d'être **vivement recommandées** et doivent être **appliquées rigoureusement, comme tout règlement sanitaire en vigueur**, notamment pour les haras et les centres de reproduction, mais également les **salons, meetings sportifs, courses, etc.**

***Focus Vaccins pour les vétérinaires : Après plusieurs mois de tension dans l'approvisionnement en vaccins contre la grippe, la situation est à nouveau normale. Les stocks sont reconstitués et suffisants. Cependant, il faut penser à modifier les références demandées habituellement à vos centrales d'achat : seuls les vaccins grippe (1 valence) sont disponibles ; les vaccins tétanos - grippe sont, eux, toujours en rupture.***

La cellule se félicite de l'évolution positive de la situation sur le territoire national et insiste cependant à nouveau **sur l'importance de la déclaration au RESPE de toutes les suspicions et confirmations pour maintenir le contrôle de la situation**. Pour rappel, les alertes et les communications du RESPE **garantissent l'anonymat des lieux de détention et des noms des propriétaires et détenteurs d'équidés**, les seules informations diffusées sont celles relatives à l'animal malade, quand elles sont connues (race, sexe, âge et activité) et à son département de détention.

Bien que la situation sanitaire vis-à-vis de la grippe semble stabilisée, la cellule **attire l'attention de l'ensemble de la filière sur une circulation en hausse ces derniers jours du virus HVE1 et de la bactérie *Streptococcus equi* (responsable de la gourme)**. **L'évolution de la situation reste pour ces deux maladies sous surveillance forte pour les prochaines semaines.**

Dans ce contexte, la **cellule de crise** préconise de **diffuser largement ce communiqué** et demande à tous les partenaires et destinataires de relayer l'information. Un suivi de la situation sera effectué et diffusé régulièrement par le RESPE.

Seule la **mobilisation et la responsabilisation des différents acteurs de la filière** permettront de limiter la diffusion du virus. Les **mesures sanitaires de prévention** du présent communiqué ont pour objectif de **limiter la propagation** de la maladie au sein d'un effectif comme dans les différentes composantes de la population équine. **En cas de non-respect** de ces mesures, le virus pourrait **se disséminer** à une proportion plus large de la filière. **La cellule de crise se réunira de nouveau dans un délai de deux semaines environ.**

Pour plus d'informations sur la maladie

- [Mesures sanitaires de prévention](#)
- [Grippe : Fiche maladie RESPE / Fiche maladie IFCE](#)
- [Que faire lorsqu'une maladie équine est confirmée dans votre structure ?](#)
- [Mesures spécifiques pour les cavaliers, organisateurs de concours, transporteurs, maréchaux ferrants, techniciens dentistes équins, centres de reproduction](#)
- [Mesures générales](#)
- [Comment organiser un circuit de soins ?](#)

**\* La cellule de crise du RESPE**

Déclenchée le 08 février 2023, elle regroupait l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la Société Française des Equidés de Travail, la Société Hippique Française, le Trot, la Direction générale de l'Alimentation et le RESPE et le professeur de médecine interne, Jean Luc Cadoré, VetAgro Sup.

RESPE - 02 31 57 24 88 - [contact@respe.net](mailto:contact@respe.net)